

Conseil Municipal

Séance du 24 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-quatre avril à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Johan DENIAUX, Maire.

Présents : DENIAUX Johan, SALLEY Philippe, FEUARDANT-LEFEVRE Myriam, COCU Daniel, LEFEVRE Yolaine, VAVASSEUR Anne-Sophie, GUENARD Claire, ROBERT Alain,

Absents excusés : LE CALVEZ Anne, MOUNIER Marc, BESSELIEVRE Emmanuelle, MAHIEU Alain.

Mme Myriam FEUARDANT-LEFEVRE désignée conformément à l'article L 21121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Communications diverses

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il est possible de bénéficier d'un bonus écologique à hauteur de 200€ pour l'acquisition de vélos électriques.
Ce sujet est reporté à la prochaine réunion de conseil.

Compte-rendu de réunions

M. Daniel COCU et Mme Myriam FEUARDANT-LEFEVRE ont assisté à une réunion pour la fête de la musique qui aura lieu le 15 juin 2019 à SURTAINVILLE. Les 4 groupes de musique sont trouvés et l'organisation est planifiée.

Ordre du jour

Achat de chariot pour la salle (DE2019042101)

Un devis pour l'achat de chariot pour la salle communale est présenté aux membres du conseil pour un montant de 108€, ainsi que pour 3 barres de table pour un montant de 36€, soit un montant total de 144€ + 13€ de frais de Port.

Après délibération il est décidé à l'unanimité d'accepter ce devis pour un montant total de 157€.

Organisation de la St Urbain

La préparation de la St urbain est bien avancée, il est prévu : foire avec le comice agricole, vide-grenier sur les 2 jours, démonstration de chiens de traineau, jeux extérieurs, structure gonflable, zumba...

Participation de l'Association dans « le Fil du Vent ».

Animation assurée par J.L Animation.

Repas « Couscous » le soir.

Il est décidé de maintenir la messe à la salle.

Subvention exceptionnelle (DE2019042102)

Il est proposé aux membres du conseil d'attribuer une subvention exceptionnelle pour un montant de 299€TTC à l'association « dans le fil du vent ».

Après délibération il est décidé à l'unanimité de verser à l'association « dans le fil du vent » une subvention exceptionnelle pour un montant de 299€TTC.

Questions diverses

- Mme Myriam FEUARDANT-LEFEVRE fait part d'une demande d'une personne pour l'évacuation de ses eaux usées.

M. Philippe SALLEY la contactera et l'orientera vers les services du Pôle de proximité.

- M. Philippe SALLEY demande si des plantations et un éclairage sont prévus à l'arrêt de car du Poteau Bleu. Ceci étant du ressort du conseil départemental, M. Philippe SALLEY le contactera.

- Mme Myriam FEUARDANT-LEFEVRE informe avoir rencontré les propriétaires de la maison et du terrain jouxtant la cour de l'école. Ceux-ci demandent s'ils peuvent clôturer leur terrain. Pour l'instant il n'est pas prévu de remplacer le grillage, ils peuvent donc clôturer sur leur terrain et à leurs frais.

FIN DE SÉANCE